

Le sauvetage du Pacte d'excellence au finish le 7 mars

Le groupe central chargé d'amender le projet de Pacte d'excellence et de réaliser son phasage devra se réunir une dernière fois le 7 mars.

NATHALIE BAMPS

Ça cogite sur tous les fronts pour sauver le Pacte d'excellence. Hier encore, le Groupe central (les représentants du gouvernement, des syndicats, des associations de parents et des pouvoirs organisateurs) s'est réuni toute l'après-midi avec pour objectif de tenter d'intégrer les remarques syndicales au projet. Des discussions «complexes», dit Eugène Ernst, de la CSC-Enseignement. Les acteurs essayent de faire leur maximum pour avancer, «mais on fait souvent un pas en avant, puis en arrière».

Une nouvelle – et dernière – réunion devra encore avoir lieu le 7 mars prochain. Et là, la négociation se fera au finish. Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a en effet demandé à ce que les travaux soient finalisés début mars. L'objectif étant d'agir sur deux fronts: tenir compte des inquiétudes des syndicats et élaborer le phasage des différentes mesures inscrites dans la réforme.

Du côté syndical, il n'est pas

question de se retrouver avec un texte à l'identique de celui qui a été présenté – et recalé – devant la base. «Le pire serait que les mêmes plats soient repassés et réchauffés», explique Eugène Ernst. Si cette négociation échoue, le gouvernement devra reprendre la main. Avec le risque, alors, de se mettre les syndicats à dos. «On veut tout faire pour éviter cela», assure-t-il.

Les syndicats souhaitent que les craintes concernant des pertes d'emploi soient calmées. Lors d'une réunion avec le gouvernement mercredi, les ministres de la FWB ont juré que la réforme du tronc commun et du qualifiant se fera sans casse sociale. Les enseignants qui perdraient leur poste seront recasés ailleurs.

Reste à intégrer cet élément dans le texte du pacte. «Il y a un engagement global dans le pacte, mais pas d'engagement à titre individuel, c'est cela que nous réclamons», insiste Eugène Ernst.

Les autres amendements que les syndicats voudraient apporter portent sur les évaluations du personnel, le travail collaboratif entre enseignants, la charge de travail et l'implémentation du tronc commun réformé. Sur ce dernier point, les syndicats veulent qu'un monitoring soit réalisé pour vérifier que

les objectifs de lutte contre le redoublement soient atteints.

Il restera alors au gouvernement à trancher sur le budget. Ce pourrait être fait en mars. En décembre, le coût avait été chiffré à 300 millions, avec un autofinancement sur le long terme de 230 à 250 millions.

300 millions €

Sans tenir compte des effets retour, le coût du Pacte d'excellence a été évalué à 300 millions d'euros.